



Compte rendu de la réunion du Comité Territorial LPO Limousin du 10/06/2025

Membres du CT	Présent(e)			Absent(e)
	secrétaire séance	à Aix	en visio	excusé(e)
Joël BOEUFGRAS				X
Gilles CHESTERMAN				X
Bernard FAURIE			X	
Didier DUPONT				X
Sylvie HEINTZ			X	
Philippe HUBERT		X		
Guy LABIDOIRE		X		
Patrick LABIDOIRE				X
Dominique MARTIN		X		
Xavier MILLON	X	X		
Gérard NONIQUE-DESVERGNES		X		
Amandine SANCHEZ		X		
Pierre VERNEUIL		X		
Salarié(e)(s)				
Jérôme ROGER		X		
Lucie BONNET		X		
Amélie POSSICH		X		
Maïssane ESCUR		X		
Marie-Laure MIÈGE		X		
Eloa GUILLAUD		X		
Anthony VIRONDEAU		X		
Franck TABOURY		X		
Mathieu ANDRÉ		X		
Alexis DAIRE		X		
Élouan DUQUEROIX		X		
Maxime VERGNENEGRE		X		

► ► Validation du CR du 13/05/2025 → Le CR du CT du 13/05/2025 est validé.



A. Communication des activités des salariés de la Délégation

A1. Faune-Limousin.

A. Virondeau nous rappelle que Faune-Limousin.org, notre « nouveau » site internet qui sert d'interface aux ornithologues lorsqu'ils saisissent leurs observations dans la base de données de la LPO, est une site miroir de Faune-France. Les paramètres que choisissent les utilisateurs sont valables localement mais aussi nationalement. L'interface de notre site est vouée à évoluer, à être plus adaptée au Limousin.

Anthony nous dévoile les coulisses du travail des vérificateurs de la base, tâche primordiale et rigoureuse. Actuellement, il y a moins de 10 vérificateurs mais Anthony regrette de manquer de temps pour mieux structurer et animer ce groupe. Le CT a bien conscience que les vérificateurs, qui jour après jour s'attèlent à maintenir la qualité de notre base de données régionale, effectuent un travail essentiel.

Notre base de données est soumise à un certain nombre de règles et de droits qu'Anthony nous résume. Dans tous les cas, il lui semble nécessaire que seul un nombre restreint de personnes ait un accès illimité à la base, notamment aux données « cachées » par les observateurs ainsi qu'à la possibilité d'effectuer des exports sans restriction. La base de données est un domaine sensible et stratégique pour l'association. Cependant, des droits peuvent être attribués sur certaines espèces aux bénévoles dont les responsabilités dans l'association nécessitent un accès et dans le cadre de l'intérêt général. Pour le moment, seuls deux bénévoles de la LPO ont le droit d'export : D. Dupont et P. Hubert. Les vérificateurs ont accès à toutes les données mais ne peuvent réaliser d'export.

Pour rappel, Faune-Limousin est gérée par un Comité de pilotage (Copil Faune) où plusieurs représentants de différentes associations naturalistes siègent.

B. Points devant faire l'objet d'une prise de décision

B1. Bilans des travaux des groupes aux dernières Assises. Comment les prendre en compte et les traduire concrètement ?

A. Sanchez reprend le document de synthèse des tables rondes qui se sont déroulées lors de la matinée de nos dernières Assises. Il s'agit pour le CT de traduire concrètement, avec des actes, les conclusions de ces travaux. Il apparaît aussi qu'il n'ait pas facile d'apporter des réponses immédiates à certaines problématiques. Tout ne se décrète pas. Aussi, P. Verneuil propose d'utiliser le document de synthèse lors des travaux à venir du groupe qui va s'atteler à décliner le Plan stratégique national en un Plan stratégique régional. Le document servira de base de travail. Il ne s'agit pas de taper en touche mais de prendre le temps d'une réflexion collective. Chaque problématique peut faire l'objet d'une multitude de réponses, mais il apparaît essentiel de ne pas se noyer dans une masse d'actions non synchronisées entre-elles.

Le document de synthèse sera envoyé aux membres du groupe de travail concerné par le Plan stratégique, aux responsables des groupes géographiques ainsi qu'aux responsables des tables rondes.



Pierre Verneuil doit fixer une date de réunion du groupe de travail sur la déclinaison régionale du Plan Stratégique de la LPO France où seront reprises les propositions issues des groupes de travail des Assises. Ce groupe doit aussi proposer au CT la Charte de fonctionnement (ainsi qu'éventuellement un Règlement intérieur) des groupes locaux avec délégations associées (listes adhérents, courriers, logos, réseaux sociaux...)

B2. Étang du Brudoux (87) : quel positionnement ?

Le CEN a pour projet d'effacer l'étang. La LPO Limousin trouve que l'étang a un intérêt ornithologique évident. Le CT s'accorde sur le fait que G. Labidoire nous représentera lors d'une réunion publique organisée par une association locale opposée à la destruction de l'étang. Guy exposera notre point de vue naturaliste sans que la LPO Limousin ne soit « associée » à l'association organisatrice. Il est important pour nous que la pluralité des points de vue d'autres associations naturalistes puissent être entendue.

C. Points d'information et suivi des projets

C1. Groupe Corrèze.

G. Nonique-Desvergne résume quelques activités dont la venue de L. Bonnet afin de présenter un projet avec des agriculteurs de Corrèze.

C2. Groupe Creuse.

A. Sanchez indique que la future réunion du groupe Creuse se tiendra à Aubusson début juillet.

C3. La LPO Limousin face à l'acquisition d'une zone humide. Ouverture d'une réflexion : objectifs, avantages et inconvénients.

La LPO Limousin doit se poser la question de la possibilité d'acquérir une zone humide à moyen ou long terme. Ceci est envisageable. Bien entendu, une réflexion interne au CT doit s'engager sans aucune obligation de passage à l'acte. Acquérir ne signifie pas non plus gérer. La réflexion est lancée.

C4. SCAP 87, 23 et 19.

La LPO Limousin fait des propositions de sites à protéger à la Dréal. Elle fait de proposer une série de sites rupestres en Haute-Vienne. Il convient aussi d'identifier des sites en Creuse et en Corrèze. Là encore, il s'agit de mener une réflexion à l'échelle départementale.

C5. Point info : adhésions.

Bientôt la barre des 1000 adhérents sera atteinte : à la fin du mois de mai, il y avait 987 adhérents à la LPO Limousin. Le détail est le suivant : 150 pour la Creuse, 306 pour la Corrèze et 531 pour la Haute-Vienne.



D. Questions diverses

D1. Fin de Service civique

Le CT remercie chaleureusement Maxime Vergnenegre pour son Service civique réalisé à Aix. La qualité de son travail est unanimement soulignée. Nous le regrettons et lui souhaitons toute la réussite qu'il mérite pour la suite.

D2. Programme « 1 chouette, 1 village »

La construction de nichoirs est encouragée par la LPO Limousin auprès de ses adhérents. Le bois de palette peut être utilisé mais uniquement pour des nichoirs posés en intérieur.

D3. Assises 2026 et intervention extérieure

Nos prochaines Assises se tiendront en Creuse, à priori le 28 mars. A. Sanchez a sollicité A. Agnus, l'auteur de « Chouettes et hiboux, les yeux dans les yeux », afin de le faire intervenir lors des Assises. La veille, il pourrait intervenir à la Bibliothèque de Limoges. M Agnus est partant. Le CT félicite Amandine pour cette superbe initiative.

fin du CT à 21h

Prochain CT : le 16/09/2025

Validé le 30/09/2025